

PARLONS
BRIGNAIS

Le temps des finances

Avec le mois de décembre vient le temps des budgets.

L'état réduit sensiblement ses dotations.

De plus, il a mis en place un système « solidaire » qui

consiste, à prélever des fonds sur les communes et intercommunalités les plus aisées pour les redistribuer : En 2015 1,5 millions d'euros pour Brignais et la CCVG !

Pour les élus locaux, le sentiment que des efforts leur sont encore demandés, alors que l'Etat ne montre pas l'exemple est insupportable.

Malgré les hausses d'impôts, l'Etat est en faillite structurelle et sa dette enflé (8 fois ses recettes annuelles). Quelle que soit la couleur politique de nos gouvernants, **repen- ser nos dépenses publiques, nationales et territoriales est un devoir, une urgence.**

Ce débat national ne doit pas nous détourner de nos responsabilités locales dans ce domaine.

Qu'en est-il à Brignais ? Pourquoi avons-nous refusé de voter le budget 2015 ?

En bref, nous relèverons deux points, parmi d'autres, qui expliquent notre position :

- **Les frais de personnel communaux, augmenteront de près de 5 % en 2 ans**, à 6 900K€ (régie culturelle autonome créée en 2013 comprise)

- La majorité ne donne aucune perspective sur sa politique d'investissement et donc sur les besoins d'autofinancement pour ce mandat.

Comment juger alors de la pertinence du budget et de l'autofinancement qui en résulte ?

Les charges progressent plus vite que les produits, ce qui met en péril la promesse de mandat de ne pas augmenter les impôts.

Rappelons-nous qu'au début du précédent mandat, les impôts avaient été augmentés de 4 % (en plus de l'inflation).

Par ailleurs, nous avons interpellé M. le Maire sur de nombreux sujets, pour certains nous avons des promesses de réponses mais pas de réponses :

- Quel impact la création de la Métropole et du nouveau Rhône auront sur notre commune et notre intercommunalité ?

- Qui prendra en charge les 280 000 € (payés par la CCVG) concernant le coût du désamiantage sur le site du futur centre nautique de Rochilly ?

- En quoi la création de la Régie autonome culturelle a-t-elle été bénéfique pour notre commune ?

Et quant à la démocratie locale :

- Le Maire avait promis un débat avant acceptation du permis de construire d'une moyenne surface commerciale, en entrée sud de la ville : il n'aura jamais lieu.

- Nous attendons la création d'une tribune libre sur le site web de la commune...

Le temps des vœux

Formulons ensemble le vœu que 2015 soit une année d'ouverture et de confiance lors de concertations promises, que nos questions pour le bien commun soient entendues.

Les élus Parlons Brignais : Valérie Grillon, Anne Claire Rouanet, Bernard Bisch, Jacques Blouin, Serge Bérard

Retrouvez tous ces sujets sur Parlonsbrignais.fr

